

Pas de "Parc national" pour les Hautes Fagnes!

Le conseil d'administration des «Amis de la Fagne»

La décision est tombée le 9 décembre : les autorités wallonnes n'ont pas retenu les Hautes Fagnes comme futur « Parc National », préférant accorder ce label aux projets « Vallée de la Semois » et « Entre Sambre et Meuse ».

Tous ceux qui connaissent « les Amis de la Fagne », leur histoire longue de plus de 80 ans au service de la sauvegarde du Haut Plateau, leur enthousiasme et leur pugnacité dans la défense de la Fagne, s'attendent peut-être à nous voir profondément déçus par cette décision.

Pourtant, nous accueillons cette nouvelle sans amertume et même avec un certain soulagement. Pourquoi cette réaction, direz-vous, vis à vis d'un projet à l'élaboration duquel nous avons participé ?

En effet, nous avons d'emblée collaboré à cette initiative, car il était évident que nous ne pouvions rester à l'écart d'un plan touchant au statut et à l'avenir des Hautes Fagnes.

Mais au fur et à mesure de l'avancement des discussions, nous avons constaté que les objectifs évoqués et leur mise en œuvre ne correspondaient pas vraiment aux conditions de sauvegarde à long terme des richesses naturelles fagnardes. Et ce, pour deux raisons essentielles, liées aux deux volets principaux du projet, la protection de la nature et le développement touristique.

En matière de protection de la nature, il est difficile de trouver un site mieux sauvegardé que les Hautes Fagnes, qui cumulent tous les statuts possibles en la matière : classement, Réserve Naturelle, Parc Naturel, Site Natura 2000, Site de Grand Intérêt biologique, site diplômé par le Conseil de l'Europe, etc, etc... Conférer aux Hautes Fagnes une étiquette supplémentaire n'aurait pas vraiment été un « plus » pour leur protection et leur gestion, déjà suffisamment et convenablement assurées par les instances en place, même si des améliorations sont évidemment toujours possibles. Les projets « LIFE » du début des années 2000 ont été reconnus comme la meilleure réalisation européenne de ce type ; nombre de travaux se poursuivent sur cette lancée, sans qu'il soit besoin d'un statut ou d'une administration supplémentaires.

En matière de tourisme, le label « Parc National » est porteur d'un tel retentissement qu'il risquait d'amener vers les Hautes Fagnes une foule considérable ne correspondant pas nécessairement au public recherché et qu'il aurait fallu accueillir et canaliser au prix d'infrastructures et de contraintes multiples. Loin de résoudre les problèmes d'affluence que l'on connaît déjà aujourd'hui en certaines circonstances, ce surcroît de célébrité mena-

çait de les compliquer davantage et d'être en contradiction avec le but affiché d'un « tourisme doux ».

La notion même de Parc National n'est certainement pas à condamner : les exemples sont nombreux dans le monde et beaucoup sont des réussites. Ce genre d'initiative est capable de sauver des sites manquant de protection et c'est probablement le cas pour les deux projets couronnés. Mais dans le cas précis des Hautes Fagnes, déjà très protégées et administrées par diverses instances qu'il n'est pas toujours facile de distinguer et de coordonner, un « Parc National » risquait de complexifier davantage et d'alourdir les processus de décision, en ajoutant des comités aux comités, des commissions aux commissions, avec des missions et des objectifs souvent redondants.

Le projet de Plan Directeur reconnaissait d'ailleurs en filigrane à la fois l'état remarquable de la nature fagnarde - et donc la difficulté de faire mieux - ainsi que la présence d'instances incontournables parmi lesquelles le Parc aurait dû s'insérer, non sans peine.

L'argument financier ne paraissait pas non plus décisif. Outre le fait que les sommes prévues n'étaient pas mirobolantes, rien ne les garantissait à long terme ; et les budgets publics étant ce qu'ils sont, c'est à dire très limités, on ne pouvait exclure que des sommes actuellement dévolues à des projets tels que les LIFE et leurs dérivés soient détournés vers d'autres destinations moins pertinentes.

Bref, tout en croyant à la bonne foi et à la sincérité des intentions de ses promoteurs, nous craignons que ce Parc National n'apporte guère de progrès pour la sauvegarde pérenne des Hautes Fagnes. C'est ce raisonnement qui a sans doute prévalu dans le jugement des experts.

Mais même si le projet « Hautes Fagnes » n'a pas été retenu, le travail considérable effectué pour la préparation du dossier, les contacts multiples qu'il a suscités, les études qui ont été entamées en matière de tourisme, etc... ne doivent pas rester lettre morte. Puissent au contraire tous ces efforts susciter un regain de dynamisme, de recherches, de coordination au sein de toutes les instances actives sur le Haut Plateau. De notre côté, nous ne manquerons pas, comme par le passé, d'y apporter notre soutien et notre collaboration, notre seul critère de référence étant - comme toujours - la garantie de la meilleure protection possible pour les sites naturels fagnards, sous tous leurs aspects.